



## Secrétariat général (SG)

Genève, le 21 février 2022

Réf.: **CL-22/006**  
Contact: Mme Béatrice Pluchon  
Télécopie: +41 22 730 6266  
Courriel: [memberstates@itu.int](mailto:memberstates@itu.int)

Aux États Membres de l'UIT

Objet: **Résultats de la consultation par correspondance sur le changement du lieu et des dates de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-21)**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'issue de la consultation menée aux termes de la [Lettre Circulaire N° 22/4](#) du 9 février 2022 concernant le changement du lieu et des dates de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-21), l'accord de la majorité requise des États Membres de l'UIT, conformément à l'article 3 de la Convention de l'UIT, a été obtenu.

En conséquence, les États Membres de l'UIT sont convenus que la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications se tiendra à Kigali (Rwanda) du 6 au 16 juin 2022.

Le résultat de la consultation est joint en annexe et sera publié dans la Notification N° 1651.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

Houlin ZHAO  
Secrétaire général

[Annexe: 1](#)

## ANNEXE

**Résultat de la consultation****Changement du lieu et des dates de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-21)**

Dans la [Lettre Circulaire N° 22/4](#) en date du 9 février 2022, le Secrétaire général a invité les États Membres de l'UIT à confirmer par écrit leur accord concernant le changement du lieu et des dates de la CMDT-21.

Le résultat de la consultation est le suivant:

	<b>Changement du lieu et des dates de la CMDT-21</b>
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote <sup>1</sup>	173
Nombre requis de suffrages exprimés (oui, non, abstention) <sup>2</sup>	87
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote qui ont répondu	132
Majorité requise de réponses positives <sup>3</sup>	64
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote qui ont approuvé le changement du lieu et des dates de la CMDT-21	122
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote qui n'ont pas approuvé le changement du lieu et des dates de la CMDT-21	4
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote qui ont voté "abstention"	6

En conséquence, le résultat suivant est confirmé:

- La prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications se tiendra à Kigali (Rwanda) du 6 au 16 juin 2022.

---

<sup>1</sup> Conformément à la Décision 185 du Conseil.

<sup>2</sup> Quota de réponses à atteindre afin de valider la consultation, conformément au numéro 47 de la Convention.

<sup>3</sup> Les États Membres qui n'ont pas répondu à la consultation ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis, ainsi que les abstentions, ne sont pas pris en compte dans le calcul de la majorité, conformément au numéro 47 de la Convention.